



Energie
Groupe EDF

BILLET DE L'ADMINISTRATRICE SALARIÉE D'EDF SA n°10

PARRAINÉE PAR FO ÉNERGIE

Mars
2026

SOMMAIRE

- Le retour du nucléaire : entre prise de conscience et retard accumulé
- Retrouver une ambition industrielle
- Le financement du nouveau nucléaire
- PPE3 et SNBC3 : des ambitions élevées mais peu réalistes
- L'hydraulique : un point de sortie pour avril prochain
- L'énergie : un enjeu de souveraineté



Sandrine LHENRY

Administratrice
salariée d'EDF SA
Parrainée par FO

Le retour du nucléaire : entre prise de conscience et retard accumulé

Depuis quelques mois, le discours européen sur le nucléaire change. Après deux décennies de défiance, certains responsables approuvent enfin ce que beaucoup d'acteurs industriels et scientifiques soulignent depuis longtemps : le nucléaire est une énergie fiable, abordable et bas carbone.

Même la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a récemment admis que la réduction de la place du nucléaire en Europe était une erreur stratégique.

Cette reconnaissance est importante, mais elle arrive après des années de politiques qui ont considérablement affaibli la filière nucléaire et accru notre dépendance énergétique.



Le constat est clair : en trente-cinq ans, la part du nucléaire dans la production d'électricité européenne est passée de 33 % à 15 %. Dans le même temps, les importations d'énergie représentent aujourd'hui plus de la moitié de ce que nous consommons. **Dans plusieurs pays, l'abandon du nucléaire n'a pas réduit les émissions de CO₂. Ce choix a souvent conduit à renforcer l'usage du gaz ou du charbon.** Pour comparaison, le nucléaire émet environ 12g de CO₂ par kWh, contre 420g pour le gaz et jusqu'à 820g pour le charbon. L'exemple allemand illustre cette réalité avec un système électrique fortement carboné dû à son recours au charbon et au gaz, malgré un développement massif des énergies renouvelables.

Dans ce contexte, **le nucléaire apparaît, de nouveau, comme un pilier incontournable de la transition énergétique et de la souveraineté industrielle. Pour EDF, cela implique une responsabilité immense.** Les investissements structurants réalisés ces dernières années posent les bases de l'avenir, mais pour réussir, il faut un cap clair, un cadre stable et des moyens à la hauteur des enjeux. C'est la capacité d'EDF à agir sur le long terme qui conditionne, en grande partie, notre souveraineté énergétique collective.

Retrouver une ambition industrielle

La relance du nucléaire ne se limite pas à la construction de nouveaux réacteurs. Elle doit s'accompagner d'une ambition industrielle et technologique de long terme, portée par l'ensemble des équipes d'EDF. Ce sont les salariés, avec leur expertise et leur engagement, qui transformeront cette ambition en succès concret.

Agir, ne pas subir!

La France a longtemps été à la pointe des réacteurs à neutrons rapides, capables de réutiliser les matières du cycle du combustible (uranium appauvri, plutonium) et de réduire notre dépendance aux ressources naturelles. Malheureusement, cette avance a été perdue par l'arrêt de Superphénix en 1997 puis l'abandon du projet Astrid en 2019.

Néanmoins, le Conseil de politique nucléaire a récemment décidé de relancer la réflexion, d'une part sur la réutilisation du combustible usé permettant ainsi de fermer le cycle et, d'autre part, sur la conception d'un réacteur à neutrons rapides à l'horizon 2030. Ce programme associera le CEA, EDF, Framatome et Orano, avec l'objectif de mobiliser aussi des partenaires européens et internationaux.

Pour réussir, ce chantier d'envergure exige une coordination complète entre recherche, conception, exploitation et maintenance, ainsi que des moyens de recherche solides et **un financement public à la hauteur des enjeux**. La cohésion et la mobilisation collective permettront de transformer les ambitions industrielles en réalisations concrètes et durables.



Le financement du nouveau nucléaire

La relance du nucléaire passe aussi par le financement. **Le Conseil de politique nucléaire du 12 mars 2026 a confirmé les grands principes du programme EPR2 : l'État prévoit un prêt bonifié couvrant environ 60 % du programme, financé par le fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts, lui-même alimenté par le livret A des Français.** Le coût prévisionnel du programme est estimé à 72,8 milliards d'euros (base 2020), soit environ 83 milliards d'euros aux prix actuels, hors coûts de financement, et l'investissement s'étalera sur près de vingt ans.

L'objectif pour le conseil d'administration d'EDF est de prendre la décision finale d'investissement avant la fin de l'année 2026. Ceci permettra d'envisager une première mise en service autour de 2038.

Un financement stable est essentiel, car le prix du mégawattheure dépend de ces choix. Mais l'argent ne suffit pas : ce sont l'expertise, l'innovation et l'engagement des salariés d'EDF qui transformeront ces investissements colossaux en succès industriels concrets.

Plus largement, l'énergie constitue une infrastructure stratégique pour l'économie, la souveraineté et la transition climatique. C'est pour ces raisons que certains pays, qui avaient tourné le dos au nucléaire, reviennent dans le jeu en faisant part de leur intérêt pour de nouveaux projets.

EDF cherche ainsi à renforcer ses partenariats financiers et industriels à l'international, afin de proposer son savoir-faire. **Un comité consultatif réunissant acteurs bancaires et industriels : FINABe (« Financing and Investing in Nuclear – Advisory Board ») soutiendra les projets nucléaires, notamment à l'export, tout en maximisant la synergie des équipes.**

PPE3 et SNBC3 : des ambitions élevées mais peu réalistes

La troisième Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3), adoptée en février 2026, était supposée clarifier l'avenir énergétique français. **Elle confirme le maintien du parc existant et la construction de six EPR2, avec la perspective de huit unités supplémentaires, un renouvellement indispensable face au vieillissement des installations.**

Mais la question de **la modulation croissante du parc nucléaire (l'adaptation de la production à la demande et aux autres moyens de production intermittents) reste peu abordée**. Il n'y a, en effet, **pas d'orientation technique précise sur la manière de gérer cette modulation**. Elle a pourtant atteint 35 TWh en 2025 et pourrait tripler d'ici 2030, avec des conséquences directes croissantes sur la maintenance, l'organisation du travail et la sécurité.

Quant à la 3^e Stratégie nationale bas-carbone (SNBC3), elle fixe une trajectoire très ambitieuse : réduire les émissions d'énergie fossile de manière rapide et aligner la France sur les objectifs européens «Fit for 55». Les émissions doivent, en effet, diminuer d'environ 5 % par an d'ici 2030, un rythme nettement plus rapide qu'auparavant (soit -50 % en 2030 au lieu de -40 %). La stratégie fixe désormais une réduction de -71 % à -79 % de l'empreinte carbone d'ici 2050 et met davantage l'accent sur certains leviers structurants : réduction de la consommation d'énergie (sobriété et efficacité), sortie progressive des énergies fossiles, souveraineté énergétique et compétitivité industrielle. Parmi les objectifs concrets : fin de l'électricité au charbon d'ici 2027, sortie du pétrole vers 2045, disparition du gaz fossile vers 2050.

Ces ambitions élevées ne pourront se traduire en résultats concrets que si elles sont accompagnées d'une planification rigoureuse et réaliste du système électrique, notamment de la coordination entre nucléaire et énergies renouvelables.

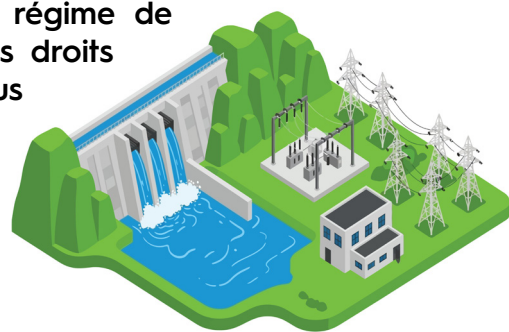
Dans ce cadre, les salariés d'EDF jouent un rôle central pour atteindre ces objectifs : leur mobilisation, leur expertise et la synergie entre ingénierie, exploitation, maintenance et recherche sont indispensables pour transformer ces objectifs politiques en réalisations concrètes.

L'hydraulique : un point de sortie pour avril prochain

Très sollicité pour moduler le système électrique, l'hydraulique, première énergie renouvelable du pays, représente 10 à 12 % de la production totale d'électricité et jusqu'à 25 % en pointe, soit 20 GW installés, dont 14 GW mobilisables en 15 minutes grâce aux barrages. Cette flexibilité est cruciale pour stabiliser le système face à l'intermittence.

Après son adoption par l'Assemblée nationale le 5 février 2026, la proposition de loi sur l'hydroélectricité sera examinée le 13 avril prochain au Sénat puis en commission paritaire mixte en mai 2026. À cette échéance, nous devrions disposer d'une trajectoire plus précise, très attendue par les salariés, pour le développement de l'hydraulique, entraînant, espérons-le, des recrutements dans l'ingénierie, l'exploitation et la maintenance au statut des IEG.

Dans le nouveau schéma juridique, nous passerions d'un régime de concession à un régime d'autorisation. EDF conservera des droits de propriété sur les barrages pendant 70 ans, et non plus seulement des droits d'exploitation. Cette solution garantirait la continuité de l'exploitation tout en répondant aux exigences européennes concernant la concurrence. En contrepartie, EDF devra mettre aux enchères 6 GW de disponibilité, afin de faire disparaître les accusations d'«abus de position dominante» de la part de Bruxelles.



L'énergie : un enjeu de souveraineté

Pour conclure, l'énergie est et reste d'abord une question de souveraineté. La France dispose d'atouts majeurs : un parc nucléaire important, une expertise industrielle reconnue et un système électrique intégré.

Mais ces atouts ne seront pleinement valorisés que si les choix politiques apportent stabilité et cohérence. Pour les salariés, ces décisions sont majeures et lourdes de conséquences : elles conditionnent l'avenir industriel, l'organisation du travail et la capacité de la France à rester un acteur indispensable de l'énergie décarbonée.

Chaque salarié d'EDF, par son expertise et son engagement, participe à cette ambition collective. Ensemble, nous faisons du nucléaire et de la transition énergétique un succès industriel durable. Plus que jamais, confortés dans nos convictions, nous devons poursuivre notre investissement dans ce sens.